Inauguration officielle de deux éoliennes ENGIE chez Beaulieu à Kruisem

En présence du ministre-président flamand Matthias Diependaele et du collège communal, Beaulieu International Group (B.I.G) et ENGIE ont inauguré aujourd'hui deux éoliennes récemment installées sur le site de Beaulieu International Group à Kruisem. Ces investissements s'inscrivent dans les objectifs de durabilité de Beaulieu International Group et d'ENGIE, qui s'engagent tous deux dans la décarbonation de leurs activités.

Au cours du premier semestre 2025, deux nouvelles éoliennes d'une puissance totale de 8,4 mégawatts ont été érigées sur le site de Beaulieu International Group, le long de l'E17. ENGIE a assuré le développement du projet, le financement et la construction des éoliennes, et prendra également en charge leur maintenance ainsi que leur exploitation. L'électricité produite – environ 23 millions de kilowattheures par an, ce qui correspond approximativement à la consommation annuelle moyenne de 6600 ménages – sera utilisée localement et couvrira 35 à 40 % des besoins annuels en

électricité des sites de production de Beaulieu Fibres (fibres) et de Beaulieu Needlefelt (moquette aiguilletée). Beaulieu International Group réduit ainsi les émissions CO2 liées à ses activités d'environ 9200 tonnes par an.

> Vincent Verbeke, CEO d'ENGIE Belgique : « Les énergies renouvelables et le soutien apporté à nos clients industriels dans leur démarche de décarbonation constituent deux piliers essentiels de la stratégie #ENERGIZE2030 d'ENGIE en Belgique. Grâce aux deux nouvelles éoliennes installées chez Beaulieu International Group, nous nous rapprochons encore un peu plus de notre objectif : atteindre 1000 mégawatts de capacité d'énergie renouvelable sur le territoire belge d'ici 2030 et réduire les émissions de nos activités à zéro d'ici 2045. »

Objectif pour 2030 – 100 % d'énergie renouvelable dans toutes les activités de Beaulieu

Comme indiqué dans le rapport annuel de durabilité de Beaulieu International Group, le groupe ambitionne de consommer 100 % d'énergie renouvelable pour l'ensemble de ses activités d'ici 2030.

L'énergie solaire et éolienne continue de propulser l'avenir de B.I.G. : en plus de deux éoliennes, le groupe compte aujourd'hui environ 30 000 panneaux solaires installés dans le monde, des États-Unis à la Slovénie, en passant par la Belgique, la France et l'Espagne.

> « Ces éoliennes représentent une nouvelle étape importante dans notre stratégie de durabilité », déclare Jean-Baptiste De Ruyck, CEO de B.I.G. « Grâce à différentes initiatives, notre empreinte carbone mondiale a diminué d'environ 13 % entre 2021 et 2024, ce qui nous permet de dire avec prudence que nous sommes sur la bonne voie. »

Innovation durable, ancrage local

Le site de Kruisem constitue un pilier stratégique pour B.I.G. et confirme l'importance de la production locale. Récemment, une ligne de thermoconsolidation avancée a été mise en service pour la production de moquette événementielle Rewind® – la première moquette aiguilletée au

monde sans latex, sans eau et entièrement recyclable. Cette ligne de 180 mètres, équipée d'un four plus grand et plus performant, apporte un double avantage : en plus d'une vitesse et d'une capacité de production accrues, elle améliore également de manière significative l'efficacité énergétique. Associée à l'investissement dans l'énergie éolienne, elle souligne l'ancrage fort de B.I.G. en Belgique et son ambition de continuer à produire durablement et localement.

> Matthias Diependaele, ministre-président flamand : « Avec une nouvelle ligne de production, Beaulieu poursuit la tradition textile flamande en misant sur l'innovation. Grâce aux éoliennes, ENGIE assure la sécurité énergétique dans un contexte géopolitique incertain. Ensemble, ils montrent comment maintenir la compétitivité de l'industrie manufacturière flamande de demain. »

Les riverains peuvent investir dans l'énergie éolienne locale via un système de crowdfunding

ENGIE, en collaboration avec la plateforme de crowdfunding Spreds, offre aux riverains et aux employés de Beaulieu Kruisem la possibilité d'investir dans les éoliennes. Les souscriptions seront ouvertes du lundi 1er septembre 2025 jusqu'au 10 octobre 2025, pour un montant compris entre 500 € et 3000 €, par tranches de 500 €. Les participants au crowdfunding recevront pendant 5 ans un rendement annuel brut de 4 %, soit 2,8 % net après précompte immobilier, sur leur investissement. Au terme de la cinquième année, le capital investi sera intégralement remboursé. Plus d'informations sont disponibles sur https://www.spreds.com/engie.

Nele Scheerlinck

Press Officer

E-mail: nele.scheerlinck@engie.com

Mobile: +32 494 08 42 49